

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES

SÉANCE DU 1er DÉCEMBRE 2015



Le Conseil d'Administration de l'IEP s'est réuni le 1^{er} décembre 2015 dans les locaux de l'I.E.P. au 47, avenue de la Forêt Noire à Strasbourg à 17h.

Ont participé à la réunion les membres dont les noms suivent :

Le Président :

- M. BUR : procuration de Mme LOISEAU et M. CHAMBON

Le Directeur :

- M. ECKERT

Pour les personnalités extérieures :

- Mme GANGLOFF : procuration de M. FRIEDERICH à partir de 18h.
- M. KAHN : procuration de M. MANGIN
- M. LE THEULE : procuration de M. CASANOVA
- M. FRIEDERICH : procuration de M. FROEHLICHER.

Pour les enseignants:

- Mme BERROD
- M. CARREZ : procuration de Mme WASSENBERG
- M. KOVAR
- Mme MICHEL : procuration de M.TORREIRO-LAREO
- M. PETEY
- M. BROUSSOLLE
- Mme DELANNAY
- M. JUHEM
- Mme ROIRON
- Mme WILLMANN

Pour les représentants des personnels :

- Mme DUCLOS
- M. BOUR

Pour les représentants des étudiants :

- 1^{ER} cycle

- M. JACQUET
- Mme BAUMANN
- Mme SCHOTT
- M. BAYSANG-MICHELIN

- 2nd cycle

- M. FOURAULT
- Mme COLOMBANI
- M. PLACE
- Mme HACHEZ
- M. REMY
- Mme SANCHEZ GUZMAN (suppléante de M. METREAU)

Pour les membres invités :

- Mme Christine AQUATIAS
- Mme LEHNI
- Mme GRANDHOMME, responsable du service des études
- Mme HMAE, responsable administratif et financier-
- M. STOLLE, gestion des CA, secrétaire de séance

Excusée.

Mme ROBITAILLIE

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES

47 Avenue de la Forêt Noire – F-67082 Strasbourg Cedex

Le Président Dominique BUR ouvre la séance, salue les membres présents, précise que le quorum est atteint et que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

1 – Installation des nouveaux membres. (Annexe 1 Liste des membres)

Le Président Dominique BUR précise que la dernière réunion du Conseil d'Administration a eu lieu le 15 juillet dernier. Il se réunit aujourd'hui après les élections au Conseil des 24 et 25 novembre dernier. Monsieur Dominique BUR salue les nouveaux élus et précise que la réunion de ce Conseil ouvre un nouveau cycle après l'élection de Monsieur Gabriel ECKERT à la direction de l'IEP.

Il conclut son intervention en émettant le souhait que le Conseil d'Administration œuvre le plus efficacement au développement de l'Institut. Il souligne notamment que des choix devront être faits en tenant compte des problèmes immobiliers que connaît l'Institut et cela afin d'offrir aux étudiants et aux personnels les meilleures conditions de travail.

2 - Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 juillet 2015

Monsieur Dominique BUR interroge les membres du Conseil d'Administration sur le point de savoir s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de la réunion du 15 juillet dernier

Mme DELANNAY précise qu'elle était bien présente, contrairement à ce qu'indique le projet de procès-verbal.

Mme Christine AQUATIAS demande de remplacer le paragraphe "*Elle donnera priorité au bon fonctionnement du premier cycle : elle entend à ce titre l'égalité des chances.*" par celui-ci : "*Elle donnera priorité au bon fonctionnement du premier cycle : elle entend à ce titre se préoccuper du bon accueil et de l'encadrement des étudiants, assurer le suivi de l'organisation des enseignements et des concours. Son action s'inscrit dans la continuité de celle d'Anne-France DELANNAY.*"

Le procès-verbal avec ces deux rectifications est adopté à l'unanimité. Monsieur Dominique BUR donne ensuite la parole à Monsieur Gabriel ECKERT pour le point 3 de l'ordre du jour.

3 – Informations du Directeur

Monsieur Gabriel ECKERT salue également les nouveaux membres et précise que le calendrier a été serré dans la mesure où les nouveaux membres ont été élus les 24 et 25 novembre dernier et qu'il fallait adopter le budget primitif 2016 avant le 5 décembre 2015. Il ajoute qu'il a lu attentivement les propositions des différentes listes de représentants étudiants.

Monsieur Gabriel ECKERT articule son intervention autour de cinq points

a) Réseau des IEP : état des projets et des réflexions

Les directeurs du réseau des IEP du concours commun réfléchissent à faire évoluer celui-ci sur plusieurs points.

Le premier concerne la création d'une fonction de coordinateur du réseau. Monsieur Gabriel ECKERT précise que l'objectif général est de renforcer la coordination au sein du réseau. Le coordinateur aura un rôle de réflexion, de coordination et de représentation dans des domaines déterminés comme, par exemple, la volonté du réseau de faire évoluer la réglementation sur les stages. Plus largement, le réseau a pour ambition de développer ses activités au-delà des concours communs et de ce qui en découle (Programme PEI...).

La mise en place de ce coordinateur nécessitera de conclure une convention entre les membres du réseau des IEP afin de fixer ses missions, déterminer ses moyens et préciser les règles de financement par les IEP du réseau. Dans la mesure où l'on ne dispose pas encore du texte de ce projet de convention, il est procédé au report du point 5 de l'ordre du jour.

Le second point de réflexion concerne la réforme des concours. Les discussions portent, à moyen terme (2018), sur la suppression éventuelle du concours commun de 2A, la modification du concours de 1A pour le

rendre moins discriminatoire et la création d'un concours commun d'entrée en 4A. Ces projets doivent également s'inscrire dans la perspective du renforcement du réseau des IEP.

Monsieur Gabriel ECKERT informe également les membres du CA qu'il y aura une université d'été à l'IEP de Lyon les 6 et 7 juin prochain. Elle sera consacrée à une réflexion sur les modalités d'enseignement des sciences sociales et politiques ainsi que, pour la partie recherche, à l'analyse de l'action publique et la coproduction des savoirs.

Enfin, en ce qui concerne l'audit des IEP de région par la Cour des comptes, le rapport est attendu au 1^{er} semestre 2016.

Monsieur Sébastien BOUR demande si la suppression du concours d'entrée en 2A aura pour conséquence une modification des conditions d'accès du concours d'entrée en 1^{ère} année et de la création d'un concours commun en 4^{ème} année. Monsieur Gabriel ECKERT répond qu'il s'agit de perspectives à moyen terme et que les concours sont ouverts aux bacheliers de l'année n et n-1. Le concours commun de 4^{ème} année pose, par ailleurs, des difficultés particulières dans la mesure où les étudiants candidatent en vue d'un certain Master. Il faut donc penser un tel concours commun de manière à permettre aux étudiants intéressés d'intégrer une formation spécifique, dans un certain Institut.

Monsieur Sébastien BOUR demande si avec un concours d'entrée en 4^{ème} année se profile un diplôme intermédiaire ? Monsieur Gabriel ECKERT lui répond que la question se pose.

A la question sur les modifications du concours d'entrée en 1^{ère} année, Monsieur Gabriel ECKERT répond que les épreuves de ce concours doivent coller plus à des programmes nationaux comme ceux du baccalauréat. Il est également question de modifier l'épreuve de questions contemporaines. Il indique que les modalités de cette réforme sont à l'heure actuelle débattues.

Monsieur Philippe JUHEM s'interroge sur les conséquences financières qu'aurait, pour l'IEP, le développement du recrutement d'étudiants boursiers, exonérés de droits d'inscription, et se demande s'il n'y a pas là une contradiction entre les objectifs affichés. Monsieur Gabriel ECKERT répond qu'il sera toujours possible de compenser une éventuelle réduction des recettes par un accroissement des promotions. Il souligne l'importance de la politique d'ouverture de l'IEP vis-à-vis des étudiants d'origine sociale modeste.

Monsieur Yannick REMY s'inquiète de la baisse de niveau du diplôme de l'IEP induite par l'ouverture du concours commun et la concurrence de nouveaux IEP comme celui de Clermont-Ferrand. Monsieur Gabriel ECKERT répond que nous avons en 1^{ère} année plus de 60% de mentions bien ou très bien. En outre, eu égard aux résultats du concours commun (taux de réussite d'environ 12 %), augmenter les promotions n'aura aucun effet sur la qualité du diplôme. Enfin, il indique que le projet d'IEP de Clermont-Ferrand est actuellement gelé.

Monsieur Yannick REMY s'interroge sur la possibilité de la généralisation de la mutualisation pour l'entrée en Master 1 dans les différents IEP. Monsieur Gabriel ECKERT lui répond que leur situation sera intégrée dans la réflexion sur le concours de 4A. Il précise que l'IEP de Strasbourg est l'un des rares IEP du réseau à avoir des Master 1, distincts du diplôme de Sciences Po, et à ne pas avoir de concours en 4A. S'agissant de l'éventuelle suppression du concours de 2A, Monsieur Joël PETEY attire l'attention des membres du CA sur la situation des étudiants issus de classes préparatoires aux grandes écoles. Il ne faudrait pas se couper de ce public même si les étudiants pourraient passer le concours commun en 4A. Il faut éviter le recours à des voies dérogatoires. Monsieur Gabriel ECKERT va dans le même sens et estime qu'il conviendra d'être vigilant. Il y a lieu de poursuivre la réflexion.

b) **Offre de formation 2018-2022**

Monsieur Gabriel ECKERT indique que ce point concerne l'offre de formation en Master 1 et 2 ainsi que la Licence d'études territoriales de Sélestat. Le diplôme de l'IEP n'est, à ce jour, pas concerné par la procédure d'accréditation par le secrétariat d'Etat à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Il aborde les questions suivantes :

Calendrier fixé et méthode de travail : Les règles générales sont établies par les arrêtés ministériels du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations et l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des masters (architecture de Master en mentions et parcours types).

Schéma directeur de l'Université (en cours d'établissement) : Il intègre des préoccupations pédagogiques (lien M1 et M2 / Recherche de l'originalité / Rayonnement international) et des préoccupations financières tenant à la soutenabilité de notre offre de formation.

Calendrier de préparation de la nouvelle offre de formation (SE-ESR) :

- Février 2016 : architecture générale préparée dans les composantes et transmise par l'université au SE-ESR
- Septembre 2016 : finalisation des plaquettes détaillées
- Juin 2017 : dépôt définitif de l'offre de formation (demande d'accréditation)

Calendrier de l'évaluation de l'offre actuelle (HCERES)

- Mars 2016 : autoévaluation des formations par les composantes
- Octobre 2016 : établissement des dossiers complets d'évaluation
- 1^{er} semestre 2017 retour d'évaluation de l'HCERES

Etat actuel des propositions dont la présentation détaillée sera faite au prochain CA : Monsieur Gabriel ECKERT a mis en place une Commission chargée de préparer cette architecture pour l'IEP (composée de l'ensemble des responsables de M1 et de M2). Les discussions sont menées par champs disciplinaires et la Commission se réunit une fois par mois pour faire la synthèse de ces discussions. Il précise que l'architecture globale de l'offre de formation sera présentée aux étudiants et aux enseignants et sera soumise au prochain Conseil d'administration. Les propositions aborderont l'innovation pédagogique, l'enseignement en langue étrangère et la mutualisation de l'enseignement des langues étrangères.

c) Réforme de la politique associative

Monsieur Gabriel ECKERT informe les membres du Conseil qu'un stagiaire de l'IRA de Metz, Monsieur Bertrand Hirtz, travaille actuellement sur les relations entre l'IEP et les associations étudiantes. Il s'agit de clarifier et simplifier les procédures par la mise en place de documents types (demandes de subventions, comptes rendus financiers, demandes liées à l'organisation de manifestations...). Le second axe de réflexion consiste à valoriser l'investissement individuel des étudiants dans le diplôme par le biais d'une épreuve d'option sur la base d'un rapport d'activité personnel.

Monsieur Victor BAYSANG MICHELIN indique que l'engagement étudiant n'est pas limité à l'IEP et les étudiants interviennent dans le monde social. Cet engagement sera-t-il pris en compte ? Monsieur Gabriel ECKERT prend note de la remarque de Monsieur Victor BAYSANG-MICHELIN mais s'interroge sur la capacité à vérifier cet engagement social. La valorisation de l'investissement individuel doit d'abord concerner les associations étudiantes.

Madame Alice SCHOTT se félicite de ces initiatives mais note qu'il existe déjà des dispositifs en ce sens à l'Unistra. Et il existe un DU d'engagement étudiant. Monsieur Gabriel ECKERT lui répond que le dispositif envisagé par l'IEP est complémentaire de ceux déjà existant à l'Université et les englobera.

Monsieur Yoann JACQUET se félicite de cette évolution positive. Mais s'interroge à la fois sur le type de fonctions associatives éligibles à une telle valorisation, en précisant le fait que si certains responsables associatifs sont élus, d'autres sont nommés par les bureaux précédents et que cela peut poser un problème d'équité entre les étudiants et sur les critères de notation. Il semble difficile de demander aux étudiants des projets trop détaillés. Monsieur Gabriel ECKERT indique que ces différents points doivent faire l'objet d'une discussion par Monsieur HIRTZ avec les représentants associatifs.

Monsieur Sébastien BOUR serait heureux que les membres du CA aient un retour sur l'utilisation des fonds par les associations. M. Gabriel ECKERT explique que les associations doivent fournir a posteriori certains éléments concernant l'utilisation des subventions. L'on pourrait imaginer un retour devant le CA par les responsables d'associations et cela pourrait valoir également pour les chargés de mission.

Madame DELANNAY rappelle que les associations ont des obligations légales de fournir un compte d'exploitation et un bilan.

d) Mise en place de la commission paritaire

Monsieur Gabriel ECKERT poursuit son intervention en détaillant les modalités de mise en place de la commission paritaire qui a pour objet de regrouper les membres « internes » du CA afin de discuter de l'ordre du jour, de préparer le Conseil et de discuter tout point relatif à la vie de l'Institut. Il s'agit de redonner au Conseil d'administration un rôle stratégique en préparant mieux ses réunions, notamment en

s'assurant que les aspects les plus techniques auront été réglés en amont. Ainsi, le Conseil d'Administration pourra se concentrer sur les questions stratégiques et sur les points en débat. La Commission paritaire se réunira une semaine avant chaque Conseil d'Administration.

Monsieur Dominique BUR se félicite de cette initiative. Une instance de ce type lui semble nécessaire pour préparer le Conseil d'Administration et éviter que le Conseil se prononce sur des points techniques. En cas de désaccord sur ces points, le Conseil d'administration tranchera.

Monsieur Gabriel ECKERT conclut le point en indiquant que cette Commission est mise en place à titre expérimental. Dans la mesure où sa création entrainera mécaniquement une augmentation du nombre de réunions, elle ne sera pérennisée que si son fonctionnement rencontre l'adhésion des membres « *internes* » du Conseil d'Administration participant à ses réunions.

e) Bâtiment du Pôle d'Administration Publique de Strasbourg.

En ce qui concerne le PAPS, l'expertise a repris et devrait durer 1 an environ. L'Eurométropole a effectué un chiffrage des travaux confortatifs du bâtiment Celui-ci est de l'ordre de 16 millions d'euros pour un coût initial du bâtiment fixé à 46 millions d'euros. En l'état actuel des prévisions, la livraison du bâtiment est fixée à la rentrée 2018, ce qui coïncidera avec la mise en place de la nouvelle offre de formation.

Monsieur Gabriel ECKERT ajoute que des discussions sont en cours pour réaliser des investissements dans les bâtiments actuels pendant la période transitoire : modernisation des salles, travaux dans les sanitaires etc...

Monsieur Dominique BUR remercie Monsieur Gabriel ECKERT de ses éclaircissements. Il rappelle que nous sommes dans une procédure judiciaire que nous ne maîtrisons pas. Il convient dans cette période transitoire d'avoir des moyens corrects de fonctionnement.

Madame GANGLOFF estime que l'Eurométropole suit au plus haut niveau le dossier (M. Robert HERMANN). Dans un contexte peu favorable aux finances des collectivités locales, elle indique que l'Eurométropole fait le maximum pour faire avancer les choses, dès que les résultats de l'expertise seront connus.

En ce qui concerne les travaux sur les locaux actuels, Madame Agnès DUCLOS souligne les difficultés rencontrées par le personnel cet été du fait de la chaleur et Monsieur Sébastien BOUR pose la question des températures élevées dans les salles d'examen. Monsieur Gabriel ECKERT répond que des travaux sont également prévus pour lutter contre la chaleur.

4 – Budget primitif 2016 (Annexe 2)

Monsieur Gabriel ECKERT commence par préciser ce que représente ce budget dont il faut mesurer les enjeux stratégiques. En effet, le budget présenté ne comprend pas certaines dépenses gérées au niveau central de l'Université :

- Les rémunérations des fonctionnaires (sauf certains personnels administratifs)
- Les fluides
- La bibliothèque
- Les travaux du propriétaire sur les bâtiments.

Le budget augmente de 0,79% par rapport à l'an dernier à 1.729.952€ avec des modifications de périmètre liées au gala (organisé par l'IEP en 2015 et repris en 2016 par le BDE) ou au partage du budget du concours René Cassin entre l'IEP et l'IIDH.

Il précise que la baisse de dotation de 2,85% est due à une variation d'effectifs liée à la fermeture du DEUST de Sélestat.

En ce qui concerne les recettes nouvelles, il y a les subventions IDEX pour le CES et le programme PEI qui compensent la fin de la subvention de la fondation BNP pour ce programme. Il sera également procédé à la relance des recettes de taxe d'apprentissage (20.000€).

En ce qui concerne les dépenses courantes, on se réfère à l'annexe 2 avec cependant des variations liées à la hausse du prélèvement de l'Unistra sur les ressources propres, la hausse des subventions aux associations et la mise en place d'un fonds social d'urgence de 20.000€. Pour les dépenses de personnel, on se référera également à l'annexe 2.

Monsieur Dominique BUR remercie Monsieur Gabriel ECKERT de sa présentation du budget qui traduit la capacité d'agir de l'IEP.

Madame Alice SCHOTT s'inquiète du financement du gala qui sera repris par le BDE l'an prochain dans la mesure où il a été généralement déficitaire.

Monsieur Gabriel ECKERT lui répond que l'organisation du gala était traditionnellement assurée par le BDE. Il n'a été provisoirement repris en régie par l'Institut qu'en raison des difficultés du BDE à trouver une salle et en raison du Gala exceptionnel des 70 ans de l'IEP. Monsieur Gabriel ECKERT indique s'inscrire dans la continuité de la position de Monsieur Sylvain SCHIRMANN qui avait estimé que le BDE devait reprendre la gestion du gala, une fois les 70 ans passés. Par ailleurs, le montant des subventions au BDE avait été maintenu alors même que celui-ci n'avait plus en charge l'organisation du gala.

Madame Camille HACHEZ regrette que la reprise de la gestion du gala par le BDE ait été connue depuis peu. Monsieur Yoann JACQUET interroge Mme Catherine HMAE si les galas organisés par l'IEP ont été déficitaires. Mme Catherine HMAE lui confirme qu'en 2014 le gala a été déficitaire et le sera en 2015, notamment du fait de l'invitation des personnels au repas.

Madame Agnès DUCLOS s'étonne du montant des frais de réception (53.000€). Monsieur Gabriel ECKERT indique que ce montant comprend les frais de restauration du programme IEPEI, de la cérémonie de remise des diplômes et des autres frais de restauration.

A propos du Fonds social d'urgence, Monsieur Damien BROUSSOLLE et Madame Alice SCHOTT estiment que des dispositifs existent déjà à l'Unistra en particulier le FNAU (fonds national d'aide d'urgence). Madame Caroline LEHNI indique que l'IEP travaille en réseau avec l'assistante sociale. Monsieur Sébastien BOUR est très content qu'un tel fonds social d'urgence soit créé : cela sera très utile à certains étudiants.

Monsieur Yannick REMY note que l'association des anciens qui a une subvention de 9.000 € semble peu visible pour les étudiants.

Monsieur Gabriel ECKERT insiste sur le fait que cette association joue un rôle central au soutien de l'IEP et de son rayonnement. Madame Camille GANGLOFF estime que cette association est très utile pour les jeunes diplômés : l'association organise des stammtsichs, des club-affaires, un mentorat au profit des jeunes diplômés... Elle encourage tous les jeunes diplômés à la contacter.

Monsieur BROUSSOLLE note que l'annuaire des anciens n'est pas toujours utilisé de manière optimale par les étudiants.

A la question de Madame Camille HACHEZ sur la numérisation de l'annuaire, Madame Catherine HMAE répond qu'elle a été faite l'an dernier. Monsieur CARREZ estime que les étudiants peuvent facilement se procurer l'annuaire en bibliothèque.

A la question posée par Monsieur Yannick REMY sur l'augmentation des recettes liées aux droits d'inscription, Monsieur Gabriel ECKERT répond qu'elle est uniquement liée à la mise en place des droits modulés pour l'ensemble des années du diplôme.

Le débat se poursuit sur la question des ressources nouvelles et de la taxe d'apprentissage. Monsieur Gabriel ECKERT indique que des appels à versement de taxe d'apprentissage seront lancés à la mi-décembre pour la mise en ligne de cours et conférences en 5^{ème} année. Madame BERROD et Monsieur CARREZ notent que le contexte législatif est peu favorable au développement des recettes de taxe d'apprentissage.

Monsieur Gabriel ECKERT indique que la somme budgétée correspond à une estimation prudente de ce produit équivalant à ce que nous avons perçu les années précédentes. Nous avons par ailleurs des étudiants en apprentissage.

Mme Agnès DUCLOS constate avec satisfaction que les sommes prévues pour des vacances augmentent, car certains collègues ont besoin d'aide : elle espère qu'une partie de ces fonds pourra servir à cela. Monsieur Gabriel ECKERT explique qu'il n'y a pas d'affectation pré établie de ces fonds, qui pourront être ventilés selon les besoins.

Monsieur le Président BUR passe au vote et le budget et les tarifs sont adoptés à l'unanimité.

5 –Convention relative au coordinateur /chargé de mission du réseau inter IEP

Point retiré de l'ordre du jour (voir point du Directeur).

6 - Convention inter IEP relative à l'édition 2016 du prix Mirabeau (Annexe 3)

Le Conseil adopte ce point à l'unanimité.

7 Modification du règlement des études de la 5^{ème} année du diplôme de l'IEP- Préparation au concours d'entrée de l'ENA- et – Préparation au concours de l'INET- (Annexe 4)

Le Conseil adopte ce point à l'unanimité.

8 Renouvellement et modification à la convention ENA / Université de Strasbourg pour le compte de l'IEP portant sur l'organisation du Master spécialité « Administration et finances publiques » parcours « Administration publique spécialisée » (Annexe 5)

A la question posée par Mme Agnès DUCLOS, Monsieur Gabriel ECKERT confirme que ces étudiants ont bien une carte d'étudiant et bénéficient de l'accès aux bibliothèques. Il s'agit d'étudiants des cycles internationaux de l'ENA qui suivent cette formation placée sous la direction de Monsieur Damien BROUSSOLLE.

Le Conseil adopte ce point à l'unanimité.

9 Concours d'entrée en 1^{ère} et 2^{ème} année du diplôme de l'IEP (Annexe 6)

- a) Convention relative à leur organisation
- b) Règlements

Monsieur Gabriel ECKERT précise que ces conventions sont identiques à celles de l'an passé.

Le Conseil adopte ce point à l'unanimité.

10 Accord de coopération internationale avec l'Université de Valence - Universidad CEU-Cardenal Herrera (Annexe 7)

Le Conseil adopte ce point à l'unanimité.

11 Divers.

Monsieur Gabriel ECKERT rappelle les prochaines dates de réunion du Conseil d'administration.

- Jeudi 25 février 2016
- Mardi 26 avril 2016
- Mardi 14 juin 2016

Les membres du Conseil d'administration sont invités à la remise des diplômes et au gala prévus le 5 décembre prochain.

Le Président Dominique BUR clôt le présent Conseil à 19H16

Le Directeur de l'IEP
Professeur Gabriel ECKERT.